



SOCIAL - RH

INTÉGREZ AVEC SUCCÈS !

Entreprise,
TPE ou PME,
associations
et autres structures
employant des salariés

Se concentrer sur l'entrée d'un salarié est bénéfique pour votre entreprise !

- 1** Réactivité et fiabilité
- 2** Sécurisation
de la procédure d'embauche
- 3** Anticipation
des risques prud'homaux



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je prévois une **embauche** et aimerais connaître l'impact de la rémunération prévue sur les résultats de mon entreprise.
- > La **convention collective** dont dépend mon entreprise prévoit probablement certaines obligations. Quelles sont-elles ? Comment les intégrer ?
- > Quel type de contrat de travail choisir ? Dois-je le faire rédiger par un avocat ?
- > Il y a aussi toutes les **formalités et procédures** inhérentes à cette embauche. Est-ce compliqué ?

Nous avons des solutions à vous proposer !

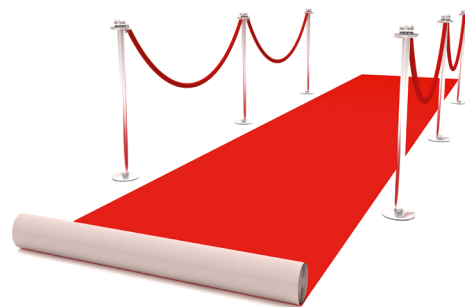


Entrée d'un nouveau salarié :
appuyez-vous sur nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des professionnels **dédiés** et **spécialisés**
- 2 Une écoute **disponible et réactive**
pour des procédures fluides
- 3 Une **assistance complète**
aux formalités administratives
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Conseil sur le choix du contrat et **optimisation**

Simulation du coût

Etablissement du contrat de travail

Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



CHARDON ROCHE

L'expertise comptable proactive

www.chardon-roche.fr

chardon.roche@chardon-roche.fr



21 bis place Michelet

43000 **Le Puy en Velay**

Tél. 04 71 05 42 92

Adhérent



Membre

